



## EVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DES CLINIQUES DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE AU NIVEAU DE L'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA (ALCS)

### TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

#### Activité n°195

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a fixé parmi les priorités du plan santé 2025 et du Plan Stratégique National (PSN) pour la lutte contre le sida la réduction des nouvelles infections par le VIH de 50% d'ici à 2023. Ceci en conformité avec les objectifs de développement durable (ODD) et de la Déclaration Politique des Nations Unies sur le VIH-Sida de 2021 pour l'accélération de la riposte et mettre fin à l'épidémie en 2030. Dans ce sens, et afin de garantir l'accès des populations vulnérables à un paquet complet de santé sexuelle et reproductive, des cliniques offrant des prestations relatives à la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) ont été créées en collaboration avec l'ALCS et avec l'appui du Fonds mondial.

La première clinique de santé sexuelle et reproductive de l'ALCS a vu le jour en 2010 à Marrakech offrant des prestations diversifiées de SSR au profit des populations clés (professionnelles du sexe et hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes), ensuite 7 autres établissements ont été ouvertes dans d'autres villes. En 2022, le nombre des cliniques de santé sexuelle et reproductive a atteint 8 cliniques au niveau situés au niveau de Marrakech, Agadir, Casablanca, Fès, Nador, Rabat, Tanger et Safi.

Les prestations relatives à la SSR au profit des populations clés incluent :

- La sensibilisation et la distribution des moyens de prévention
- Les consultations médicales pour les infections Sexuellement Transmissibles (IST)
- Le dépistage du VIH et des IST
- La dispensation et le suivi de la prophylaxie pré-exposition au VIH (PreP)
- Le soutien médico-social des personnes vivant avec le VIH (PVVIH)
- La médiation thérapeutique
- L'appui psychologique
- L'orientation et la référence des cas positifs au dépistage du VIH

Ainsi et dans le but de d'évaluer l'implantation des cliniques SSR, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) prévoit, avec l'appui du Fonds mondial, de recruter une assistance technique pour l'appuyer dans la mise au point des retombées positives de ces cliniques et de ressortir les contraintes rencontrées dans leur fonctionnement et pour leur pérennité avant d'étendre cette expérience tout en prenant en considération le processus en cours de délégation de tâches pour la prise en charge des PVVIH dans le cadre de l'approche de prévention combinée où la coordination avec les structures du secteur public de la santé mais également privé est en cours également pour espérer éliminer le VIH à l'horizon 2030.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif de l'Assistance Technique :**

Evaluer l'expérience de création des cliniques de l'ALCS de la SSR et sa contribution dans l'amélioration de l'accès aux services de prévention et de prise en charge VIH pour les populations clés et vulnérables.

### **2. Objectifs spécifiques :**

- Réaliser un état des lieux des cliniques de la SSR de l'ALCS et la disponibilité du paquet de prévention combinée au niveau de ces cliniques.
- Effectuer une analyse stratégique du fonctionnement et de la couverture de ces cliniques.
- Evaluer les coûts de fonctionnement desdites cliniques et les principales contraintes afférentes à leur financement.
- Présenter une feuille de route avant l'extension de cette expérience au niveau national en proposant des pistes d'amélioration.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

Tout au long de cette mission, le (la)consultant(e) devra travailler de manière étroite avec le comité de pilotage de la consultation (DELM/DMT/PNLS/UGFM, ALCS, DP, DRS, ONUSIDA).

Les tâches de la consultante ou du consultant retenu sont les suivantes :

- Effectuer une revue documentaire sur le rôle joué par les cliniques de SSR relevant des ONG et la prévention combinée pour les populations clés ;
- Effectuer des entretiens avec les ONG, les bénéficiaires ainsi que les acteurs clés ;

- Etablir un état des lieux de l'organisation des cliniques, les activités menées, le personnel impliqué, les bénéficiaires, les indicateurs de leur réussite, de leurs coûts, les résultats obtenus, les forces, les faiblesses, etc.
- Mener des entretiens avec les différents partenaires impliqués dans la prévention combinée du VIH ;
- Mener des visites de certaines cliniques SSR de l'ALCS ;
- Rédiger un draft de l'évaluation de l'expérience de création des cliniques SSR de l'ALCS ;
- Présenter le résultat de l'évaluation lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties prenantes ;
- Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du document d'évaluation ;
- Etablir un plan d'extension pour les autres sections de l'ALCS/ autres ONG thématiques selon les décisions retenues.

#### **IV. LIVRABLES**

1. Note méthodologique et grille de l'évaluation.
2. Version draft du rapport d'évaluation.
3. Version finale du rapport d'évaluation.
4. Plan d'extension des cliniques SSR aux autres ONG.

#### **V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION**

Cette consultation est prévue entre Octobre et Décembre 2023, pour une durée de 20 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

<b>Tâches</b>	<b>Nombre de jours</b>
Revue documentaire, état des lieux, entretiens, focus group	7
Rédaction du draft du rapport d'évaluation	5
Rédaction du plan d'amélioration et d'extension	4
Rédaction de la version finale du rapport d'évaluation	4

## **VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT**

- Expertise en santé publique.
- Grande connaissance du programme national de lutte contre le sida et du système de Santé Marocain.
- Connaissance du domaine de la prévention combinée du VIH.
- Très bonnes capacités de synthèse de rédaction et de communication.

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VIII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 11 Octobre 2023 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Evaluation de l'expérience des cliniques de santé sexuelle et reproductive au niveau de l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS).**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.